



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Brossard, le 19 novembre 2010

**Le Carrefour action municipale et famille et UNICEF Québec remettent
l'accréditation Municipalité amie des enfants
à la Ville de Québec**

À l'occasion des célébrations entourant la Journée nationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Québec remettent l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) à la Ville de Québec dans le cadre d'une marche de solidarité pour les droits de l'enfant.

Lancée en novembre 2009, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance portée par le CAMF en collaboration avec UNICEF Québec. En fait, MAE est la version québécoise de l'initiative internationale Villes amies des enfants, née en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier pour les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le bien-être de l'enfant représentait l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

La Convention relative aux droits de l'enfant exhorte les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté. En signant la charte MAE lors de la remise de l'accréditation, la Ville de Québec s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à faire la promotion de la Journée nationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre.

L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la Ville en faveur de l'enfance et des droits de l'enfant. « C'est un honneur pour la Ville d'être reconnue pour les gestes qu'elle pose pour les enfants, a déclaré M^{me} Marie-Josée Savard, membre du comité exécutif de la Ville responsable du dossier de la Jeunesse. Une ville qui se soucie du bien-être des enfants, c'est une ville qui pense à l'avenir. Les actions de notre administration ont un impact réel sur notre communauté. »

La Ville de Québec a grandement impressionné le comité d'accréditation par ses efforts en matière de mobilisation et de concertation en faveur des enfants. En effet, la Ville de Québec est énormément active en ce qui concerne le soutien au développement de l'enfant. En plus de célébrer la Journée nationale de l'enfant depuis 2009 et d'avoir une grande diversité d'actions pour la promotion de la Convention, dont un *Parcours des Porteurs des droits de l'enfant*, la Ville soutient de nombreux organismes mettant en place des projets novateurs destinés à tous les groupes d'âge. En termes d'accessibilité des jeunes aux transports en commun, Québec offre par l'entremise du Réseau de transport de la Capitale un service toujours gratuit pour les enfants âgés de moins de 5 ans et gratuit les fins de semaine et les jours fériés pour les enfants âgés de moins de 12 ans, qui accompagnent un détenteur ou une détentrice d'une carte mensuelle.

Mais ce qui retient particulièrement l'attention, est l'existence du Conseil municipal des enfants (CME), où les jeunes sont invités à se pencher sur une thématique annuelle, à en faire la promotion et à recueillir les recommandations des enfants à ce sujet pour les transmettre au conseil des élus. Le CME est aussi parfois appelé à échanger avec d'autres conseils municipaux des enfants à l'international. D'autre part, il y a également un comité jeunesse invité à s'exprimer sur les grands projets de la municipalité et à développer des projets les concernant. Bien que la Ville se distingue par l'ensemble des réalisations mettant les enfants au cœur des actions et décisions, ce n'est qu'un aperçu de l'engagement et des intentions de Québec en faveur des droits de l'enfants.

Ce programme s'inscrit directement dans le mouvement qui a amené les municipalités québécoises à adopter une politique familiale dans leur milieu. « En recevant l'accréditation MAE, la ville de Québec démontre formellement qu'elle place l'enfant au cœur de ses préoccupations et qu'elle met de l'avant des politiques favorables à son plein épanouissement. Elle envoie aussi un message clair à sa population en affirmant son engagement envers le développement des enfants de sa communauté », déclare monsieur Marc-André Plante, directeur général du CAMF.

« En se préoccupant de ses jeunes citoyens de manière aussi importante et en s'engageant à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la faire vivre dans son milieu, la ville de Québec envoie un message exemplaire à toutes les autres villes du Québec », a ajouté madame Marie-Hélène Gratton, responsable de l'éducation à UNICEF Québec.

Le Carrefour et UNICEF Québec invitent l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre à la Ville de Québec et à poser leur candidature pour recevoir l'accréditation Municipalité amie des enfants. Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet du Carrefour au www.carrefourmunicipal.qc.ca

-30-

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Québec. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine, religion ou opinion politique. Pour obtenir plus de renseignements sur l'UNICEF, veuillez visiter notre site Web au www.unicef.ca.

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants, veuillez communiquer avec :

Maude Bergeron-Lavoie, agente des partenariats et de l'information

Carrefour action municipale et famille

450-466-9777 poste 208

Cell.: 514-813-4175

maude@carrefourmunicipal.qc.ca